

Collecte OMR et collectes sélectives

C6 - Population desservie sur le département

Définition	Population sur le département des communes desservies par les services de collecte (ordures ménagères résiduelles + collectes sélectives) du territoire considéré ou par le service de collecte concerné	Unité : Nombre d'habitants Indicateur calculé aux niveaux : • Départemental • Collectivité • Service
Déclinaison	Par déchets collectés (type de collecte) : ordures ménagères résiduelles (OMR) - verre - matériaux secs (emballages/journaux) - déchets verts/biodéchets - encombrants - déchets dangereux / ordures ménagères et assimilées (OMA)	
Exemple	10 131 habitants du département sont desservis par ce service de collecte des OMR, en 2009	
Mode de calcul	Comptage (sans double compte) de la population des communes sur le département, desservies par un service de collecte. Le calcul ne considère que les services de collecte opérationnels, c'est-à-dire les services de collecte qui ont fonctionné au moins une journée au cours de l'année de référence du calcul.	